



## Le vaccin contre l'*Haemophilus influenzae* *Haemophilus influenzae* type b (Hib) Vaccine

### Protégez votre enfant. Faites le vacciner à temps.

S'il est vacciné à temps, votre enfant sera protégé toute sa vie contre de nombreuses maladies.

La vaccination a sauvé plus de vies au Canada au cours des 50 dernières années que toute autre mesure sanitaire.

### Qu'est-ce que le vaccin Hib?

Le vaccin Hib protège contre une infection causée par la bactérie *Haemophilus influenzae* de type b (Hib). Malgré son nom, cette bactérie n'est pas la même que celle de l'influenza (ou grippe).

Le vaccin Hib est approuvé par Santé Canada et est offert gratuitement dans le cadre des vaccinations systématiques que reçoit votre enfant. Appelez votre fournisseur de soins de santé pour prendre un rendez-vous.

### Qui devrait recevoir le vaccin Hib?

Les enfants de 2 à 59 mois (moins de 5 ans) devraient recevoir le vaccin Hib. Il est habituellement combiné à d'autres vaccins, comme ceux contre le tétanos, la diphtérie, la coqueluche, l'hépatite B et la polio. Pour de plus amples renseignements, consultez la fiche [HealthLinkBC File n° 105 Le vaccin \(DTCa-HB-VPI-Hib\) contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hépatite B, la poliomyélite et l'\*Haemophilus influenzae\* de type b.](#)

À compter de l'âge de cinq ans et plus, certaines personnes ayant certains problèmes de santé courent un risque élevé de contracter l'infection causée par la bactérie Hib. Le vaccin est offert gratuitement aux personnes suivantes :

- celles qui n'ont pas de rate ou dont la rate est déficiente;

- celles qui sont atteintes de drépanocytose;
- celles dont le système immunitaire est affaibli par une maladie ou un traitement médical;
- celles qui ont eu une greffe des cellules des îlots pancréatiques ou d'un organe entier, ont reçu un implant cochléaire (oreille interne) ou attendent d'en recevoir un;
- celles qui ont eu une greffe de cellules souches.

Il est important de garder un registre de tous les vaccins reçus.

### Quels sont les avantages du vaccin Hib?

Le vaccin Hib constitue la meilleure façon de se protéger contre une infection causée par la bactérie Hib, une maladie grave et parfois mortelle. Lorsque vous êtes vacciné, vous contribuez également à protéger les autres.

### Quelles sont les réactions potentielles au vaccin?

Les vaccins sont très sûrs. Il est bien plus sûr de se faire vacciner que de contracter l'*Haemophilus influenzae* de type b.

Les réactions les plus courantes au vaccin incluent la douleur, le gonflement et la rougeur du bras au point d'injection. Certains enfants peuvent avoir de la fièvre, être irritables ou perdre l'appétit.

En cas de fièvre ou de douleur, on peut donner de l'acétaminophène ou du Tylenol®. Il ne faut PAS donner d'AAS ou d'aspirine aux moins de 20 ans, en raison des risques de syndrome de Reye.

Pour de plus amples renseignements sur le syndrome de Reye, consultez [HealthLinkBC File n°84 Le syndrome de Reye.](#)

Après avoir reçu un vaccin, il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes, car il existe une possibilité extrêmement rare (moins d'un cas sur un

million) de réaction allergique mortelle appelée anaphylaxie. Cette réaction peut comprendre de l'urticaire, des difficultés respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. Si cela vous arrive, votre fournisseur de soins de santé est prêt à y réagir. Le traitement d'urgence comprend l'administration d'épinéphrine (adrénaline) et le transfert en ambulance aux services d'urgence les plus proches. Si vous présentez de tels symptômes après avoir quitté la clinique, appelez le **9-1-1** ou le numéro local des services d'urgence.

Il est essentiel de signaler toutes les réactions sévères ou inattendues à votre professionnel de santé.

### Qui ne doit pas recevoir le vaccin Hib?

Parlez à un fournisseur de soins de santé si vous-même ou votre enfant avez déjà eu une réaction allergique potentiellement mortelle à une dose de vaccin Hib, à un des composants du vaccin ou au latex.

Il n'est pas nécessaire de retarder une vaccination à cause d'un rhume ou d'une autre maladie bénigne. Cependant, si vous avez des inquiétudes, parlez-en avec votre professionnel de santé.

### Qu'est-ce que l'infection à *Haemophilus influenzae* de type b (Hib)?

Cette infection est causée par une bactérie appelée *Haemophilus influenzae* de type b. Elle infecte habituellement les enfants de moins de 5 ans. La plupart des infections se déclarent chez les enfants de moins de 2 ans.

Cette infection peut provoquer des infections graves et mortelles, y compris la méningite, une infection de la membrane qui entoure le cerveau, et la septicémie, une infection du sang. L'infection peut être mortelle chez 1 enfant sur 20 atteints de la maladie. Les complications permanentes de l'infection comprennent des lésions au cerveau et la surdité.

La bactérie Hib peut aussi provoquer une infection grave et fatale de la gorge, appelée épiglottite. Un enfant atteint de cette infection peut avoir de graves difficultés respiratoires. Il pourrait avoir besoin d'une intervention chirurgicale d'urgence pour l'aider à respirer.

### Comment l'infection à la bactérie Hib se propage-t-elle?

L'infection se transmet par la toux, les éternuements ou les contacts rapprochés. Elle peut aussi se propager par la salive, lorsqu'on échange des baisers ou que l'on partage des aliments, des ustensiles ou des boissons. Les bébés et les enfants peuvent être infectés en partageant des tétines, des biberons ou des jouets utilisés par d'autres enfants.

L'infection est maintenant rare en C.-B., grâce aux programmes de vaccination systématique des enfants.

### Consentement d'une personne mineure dotée de maturité d'esprit

Il est conseillé aux parents ou aux tuteurs de discuter du consentement à la vaccination avec les enfants. Avant l'immunisation, on s'efforce d'abord d'obtenir le consentement d'un parent, d'un tuteur ou d'un représentant. Toutefois, les enfants de moins de 19 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles de chaque vaccin, ainsi que le risque de ne pas se faire vacciner, peuvent légalement consentir aux immunisations ou les refuser.

### Pour de plus amples renseignements

Pour en savoir plus sur les vaccinations, visitez ImmunizeBC à l'adresse [www.immunizebc.ca](http://www.immunizebc.ca).

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez [www.HealthLinkBC.ca/healthfiles](http://www.HealthLinkBC.ca/healthfiles) ou votre unité de santé publique locale.

Pour obtenir des renseignements sur la santé et des services de santé non urgents, cliquez sur [www.HealthLinkBC.ca](http://www.HealthLinkBC.ca) ou composez le **8-1-1** en C.-B.

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le 7-1-1 en C.-B.

Des services de traduction dans plus de 130 langues sont disponibles sur demande.



ImmunizeBC



BC Centre for Disease Control  
An agency of the Provincial Health Services Authority